

MENTION

METIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AERONAUTIQUE

PARCOURS

GESTION DE PROJETS D'AMELIORATION

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Agent d'étude du temps

-Animateur amélioration continue

-Chargé de projet

-Chargé d'affaires navales

-Responsable projets innovants

-Technicien de configuration

-Dessinateur projeteur

-Gestionnaire de projet en aéronautique

-Manufacturing engineering supplier support Airbus

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 14



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 14



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 14

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 57 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 21 %

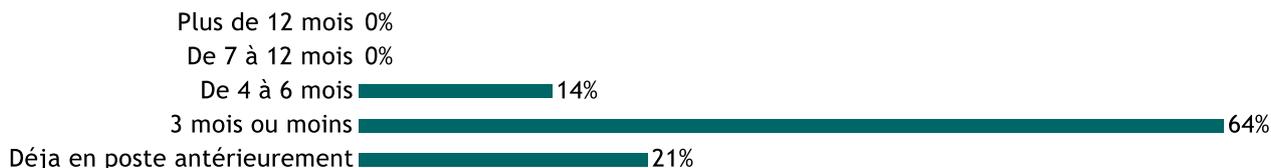
Candidature spontanée 7 %

Relations personnelles ou professionnelles 7 %

Suite à un stage 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 14



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 15



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable (bleu) Emploi non stable (jaune)

Statut

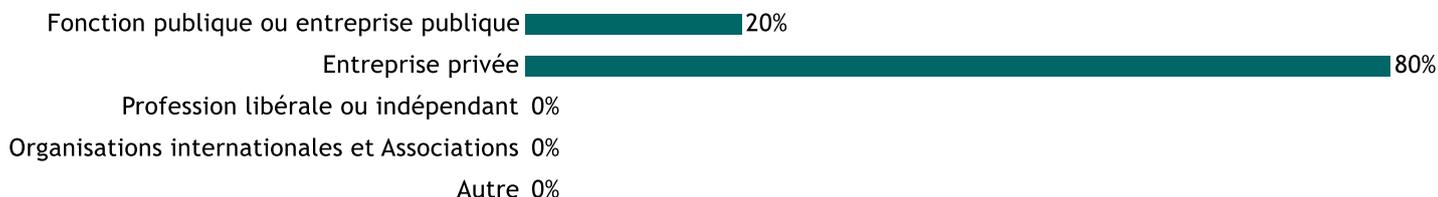
Nombre de réponse(s) : 15



Cadre (bleu) Technicien (gris) Employé (jaune)

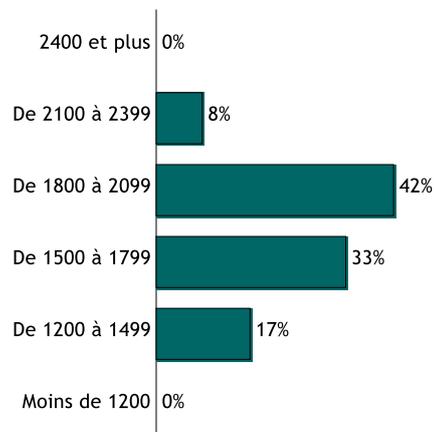
Employeur

Nombre de réponse(s) : 15



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 12



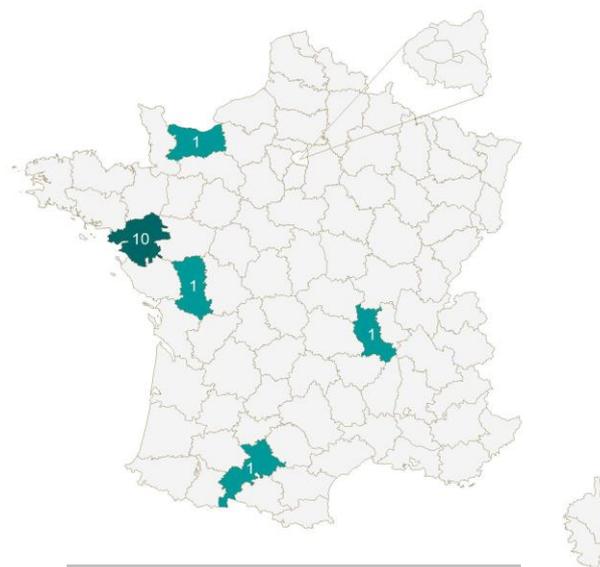
Salaire médian : 1759 euros

Salaire moyen : 1746 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 15



Emplois à l'étranger: 1